

Quelle place pour le discours critique de la race dans le travail social antiraciste et décolonial ?

Caroline Keisha Foray

Number 155, 2022

Le travail social transnational, décolonial et antiraciste : des pistes pour un renouvellement des pratiques d'intervention, de recherche et d'enseignement

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1089310ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1089310ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ)

ISSN

2564-2375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Foray, C. K. (2022). Quelle place pour le discours critique de la race dans le travail social antiraciste et décolonial ? *Intervention*, (155), 123–136. <https://doi.org/10.7202/1089310ar>

Article abstract

This article analyzes the place of race in the social work discourse. A review of the literature shows that racial issues are addressed through four trends: interculturalism, inequality analysis, anti-racist intervention practices, and intersectionality and anti-oppression. Nevertheless, these trends have failed to make race an object of critical analysis in social work. Making use of Foucault's discursive theories, this paper argues that Critical Race Theory can provide several avenues of reflection for engaging in anti-racist and decolonial social work.

© Caroline Keisha Foray, 2022



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Quelle place pour le discours critique de la race dans le travail social antiraciste et décolonial?

Caroline Keisha Foray, Candidate à la maîtrise, École de travail social, Université du Québec à Montréal
foray.caroline@uqam.ca

RÉSUMÉ :

Cet article analyse la place de la race dans les discours en travail social. Une recension critique de la littérature démontre que les enjeux raciaux sont abordés à travers quatre tendances : l'interculturalisme, l'analyse des inégalités, les pratiques d'intervention antiracistes et, enfin, l'intersectionnalité et l'anti-oppression. Néanmoins, ces tendances n'ont pas su faire de la race un objet d'analyse critique pour le travail social. Faisant usage des théories discursives de Foucault, cet article soutient que la théorie critique de la race (Critical Race Theory) peut apporter plusieurs pistes de réflexion pour s'engager dans un travail social antiraciste et décolonial.

MOTS-CLÉS :

Racisme, travail social, théorie critique de la race, discours, décolonisation

123

INTRODUCTION

La race¹ continue d'être un élément de distinction au Canada comme ailleurs dans le monde. Selon Quijano (2017), elle serait même « l'instrument de domination sociale le plus efficace inventé ces 500 dernières années » (: 11). L'année 2020 en aura d'ailleurs fait la triste démonstration. Aux États-Unis, le meurtre de Georges Perry Floyd Jr², le 25 mai 2020, aura, outre l'émotion, suscité une forte mobilisation citoyenne et politique à travers le monde. Plus proche de nous, c'est le décès de Joyce Echaquan³, le 28 septembre 2020, qui a ravivé les enjeux de racisme au sein des services de santé et des services sociaux au Québec, et plus largement de la perpétuation des pratiques discriminatoires envers les personnes autochtones, noires et racisées. Alors que les luttes antiracistes et le travail social devraient aller de pair, ce lien reste, au Canada, pour le moins paradoxal. En effet, bien que l'on retrouve l'égalité et la dignité humaine au cœur des valeurs du travail social, celui-ci est empreint d'une longue histoire raciste et coloniale (Jeffery, 2006; Johnstone, 2018; Lee et Ferrer, 2014; Ranta-Tyrkkö, 2011), qui tend à se perpétuer dans les discours, notamment dans les milieux de la recherche et de l'éducation.

1 La race en termes biologiques n'existe pas. Cependant, le racisme projette des conséquences discriminantes et fait qu'elle existe en tant que construction sociale. Elle reste donc un outil d'analyse permettant de mettre à jour les processus par lesquels une personne est discriminée en fonction de sa couleur de peau et de son appartenance (réelle ou supposée) à un groupe ethnique et géographique (Collectif afroféministe MWASI, 2021).

2 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1864352/etats-unis-jures-meurtre-george-floyd>

3 <https://ici.radio-canada.ca/info/dossier/1007399/joyce-echaquan-atikamekw-sante-racisme>

L'histoire du travail social au Canada s'est en effet développée dans un système colonial dans lequel la race et la racialisation ont joué un rôle déterminant, notamment pour les populations autochtones et noires (Johnstone, 2018; Lee et Ferrer, 2014; Murray-Litchman et Elkassem, 2021). Il est en effet établi que le travail social, comme main de l'État, a participé à des pratiques d'exclusion, hiérarchisant par le fait même les populations et leur accès aux services (Johnstone, 2018; Lee et Ferrer, 2014; Murray-Litchman et Elkassem, 2021). Les populations autochtones et noires, alors considérées comme « déviantes » (Johnstone, 2018) et « dangereuses » (Maynard, 2018), se sont ainsi vues stigmatisées, marginalisées et empêchées d'avoir accès aux aides, lorsqu'elles n'étaient pas privées de leurs libertés et de leurs droits les plus élémentaires – rappelons ici le système des pensionnats autochtones – (Murray-Litchman et Elkassem, 2021) ou ciblées par des pratiques ségrégationnistes et de surjudiciarisation (Maynard, 2018). Aujourd'hui encore, la profession, dans la pratique et dans la théorie, renvoie à une vision qui continue de perpétuer le racisme et le colonialisme (Lee et Ferrer, 2014; Murray-Litchman et Elkassem, 2021). En effet, trop peu nombreux sont encore les discours qui interrogent et déconstruisent ces visions. Nous posons donc la question suivante, en faisant nôtres les mots de Shannon au regard des enjeux raciaux et coloniaux qui sévissent dans le milieu (1970 : 270, dans Murray-Litchman et Elkassem, 2021 : 180) : « La profession de travailleur social peut-elle continuer à se dérober ou à se permettre le confort du déni? » (traduction libre).

Si, de nos jours, le travail social s'engage, par conviction ou par déontologie, contre les discriminations et le racisme (Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux, 2021), cet engagement pose au moins trois problèmes. Premièrement, il semble réduire le racisme à ses expressions individuelles et interpersonnelles, et tend à occulter ses formes institutionnelles et systémiques, dont celles générées par les travailleuses et travailleurs du social et/ou les institutions. Deuxièmement, le racisme tend à être défini comme ayant un lien direct avec la migration, et serait ainsi déclenché par la présence de personnes perçues comme autres, des personnes venues d'ailleurs (Marhraoui, 2005; Perras et Boucher, 1993). Ce biais empêche non seulement de voir que les discriminations racistes sont également produites envers les personnes natives non blanches, mais évacue, par la même occasion, l'histoire coloniale et les manifestations racistes envers les Autochtones et les Noir-e-s en particulier⁴. Troisièmement, cet engagement semble confiné à la sphère théorique, où la conception de la race est développée comme une construction sociale, certes, mais n'est que trop peu problématisée dans une perspective critique de rapports de pouvoirs sociaux, politiques et coloniaux, et serait ainsi peu performative (Ahmed, 2006; Bilge, 2020). L'usage inapproprié du terme, l'incompréhension et l'euphémisation du phénomène ont favorisé la dissolution du concept et créé une certaine ambiguïté sur la nature même du racisme, rendant plus difficile une lutte efficace. Dès lors, comment appréhender les manifestations racistes qui sévissent à l'intérieur même du travail social? Comment repenser les espaces de formation pour mieux appréhender les phénomènes de racisme dans le travail social?

Dans un tel contexte, il est primordial et nécessaire de développer une perspective critique de la race (et donc aussi du racisme, de la racisation/racialisation, etc.), car elle traverse toutes les sphères de la société et concerne tous les individus (Soumahoro, 2020). En effet, et pour reprendre les propos de l'autrice et maîtresse de conférence Maboula Soumahoro (2020), « la race existe pour toutes et tous, [...] il n'y a pas de Noirs sans Blancs » (: 144). La théorie critique de la race (*Critical Race Theory*) peut ici offrir plusieurs pistes de réflexion pour le travail social. Précisément, elle met en lumière les constructions sociales racialisantes en positionnant le racisme, le colonialisme, la

4 Voir, entre autres, le *Rapport Armony-Hassaoui-Mulone* (2019) au https://spvm.qc.ca/upload/Rapport_Armony-Hassaoui-Mulone.pdf

blanchité⁵ et la suprématie blanche⁶ comme point de départ d'analyse des dynamiques de pouvoir dans les institutions, notamment les institutions du savoir (Bell, 2018; Crenshaw, 1995; Fanon, 1967, 2004; Said, 1978/1994, dans Murray-Lichman et Elkassem, 2021). Élaborée par des professeur·e·s de droit, des juristes – dont Kimberlé Crenshaw, qui a popularisé le concept d'intersectionnalité – et des activistes, la théorie critique de la race entend montrer comment les dispositifs socio-politico-légaux de lutte contre les discriminations réifient des catégories exclusives telles que la race (Delgado et Stefancic, 2017). Autrement dit, elle démontre la manière dont se perpétuent, systématiquement, la racialisation et le racisme, et ce, même après les mouvements pour les droits civiques aux États-Unis dans les années 1970 (Delgado et Stefancic, 2017). Si elle a émergé aux États-Unis, elle est tout aussi pertinente pour le Canada, puisque le pays n'est pas exempt de manifestations et de discriminations racistes. En effet, au Canada, la marginalisation des peuples autochtones et des personnes racisées⁷ est très similaire à celle dont les États-Unis sont le théâtre, et ce, en dépit de législations antiracistes⁸, en ce cas plutôt inopérantes (Maynard, 2018).

Dans cet article, nous nous penchons sur les conséquences de l'absence d'un discours sur/de la race en travail social. Il sera ainsi question de s'attarder au discours de la race en travail social, en tant qu'activité discursive qui intègre le critère racial comme un rapport de domination sociale et politique. Dans la première section, une analyse critique de la littérature en travail social est présentée afin d'illustrer quatre tendances qui abordent les enjeux raciaux en travail social, soit l'interculturalisme, l'analyse des inégalités, les pratiques antiracistes et l'intersectionnalité et l'anti-oppression. La section suivante, quant à elle, offre une lecture critique de la littérature ancrée dans l'analyse critique du discours selon Foucault (1970), pour mettre en lumière les discours actuels de la race en travail social. Analyser la race (et donc aussi le racisme, la racisation/racialisation, etc.) comme activité discursive offre alors des possibilités intéressantes pour comprendre sa reproduction dans le travail social. La pensée foucauldienne au sujet du discours nous apporte ici un regard fort instructif pour mener à bien cette analyse critique. Par la suite, nous présentons la pertinence de la théorie critique de la race comme outil d'analyse critique pour le travail social. De plus, nous démontrons comment le discours critique de la race en travail social pourrait favoriser le pouvoir d'agir et être mobilisé comme outil d'action (Borghini, 2020 : 52). Finalement, nous réfléchissons sur la place du discours critique de la race dans le travail social décolonial.

5 Le fait d'appartenir, de manière réelle ou supposée, à la catégorie sociale « Blanc ». Le concept de blanchité fait ressortir qu'être « Blanc » est une construction sociale, comme être « Noir·e » ou « Arabe » (Ligue des droits et libertés, 2021).

6 Idéologie fondée sur un système complexe de croyances sous-entendant la suprématie des valeurs culturelles et des normes des peuples d'origine européenne par rapport aux autres groupes humains. La suprématie blanche s'enracine dans l'histoire (pensons à la colonisation et à l'impérialisme) et dans les institutions (justice, éducation, etc.) construites par ces nations. Elle se décline dans des habitudes (comme le langage), des structures sociales, des actions, des gestes et des croyances (notamment les stéréotypes sur les personnes non blanches), etc. Les « Blancs » seraient ainsi habilités à dominer politiquement, économiquement et socialement les « non-Blancs » (Ligue des droits et libertés, 2021).

7 Une personne racisée est une personne qui, par un processus de racialisation négative, est considérée et/ou représentée comme non blanche et peut ainsi subir du racisme (Collectif afroféministe MWASI, 2021). Le terme « racisé » met en évidence le caractère socialement construit des différences et leur essentialisation. Il met l'accent sur le fait que la race n'est ni objective, ni biologique, mais qu'elle est une idée construite qui sert à représenter, à catégoriser et à exclure l'« Autre ». Le terme « racisé » permet de « rompre avec ce refus de prendre publiquement au sérieux l'impact du concept de race, refus qui n'obéit ni à un manque ou à une cécité, mais permet justement de reconduire les discriminations et hiérarchies raciales » (Ligue des droits et libertés, 2021; Rafik Chekkat, 2015).

8 Voir entre autres la Charte canadienne des droits et libertés (1982), la Charte des droits et libertés de la personne (1975) et la Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales (1991).

1. Race, racism et travail social : une analyse critique de la littérature

L'intérêt pour les disparités raciales n'est pas nouveau en travail social au Canada (Perras et Boucher, 1993). En effet, plusieurs auteur·rice·s s'y sont penché·e·s dès les années 1970 et 1980 (Perras et Boucher, 1993). Néanmoins, bien que le travail social reconnaisse les disparités raciales et le rôle du racisme lors de l'identification des problèmes sociaux et des tentatives visant à y remédier, la profession n'a pas su pleinement intégrer les études critiques de la race, ce qui n'est pas sans conséquence pour les individus et la profession. Une analyse critique de la littérature actuelle en travail social démontre en effet que l'on parle du racisme sans nommer la race, et que rares sont les chercheurs et chercheuses ayant choisi de travailler avec la race comme « point d'énonciation et paramètre de production » (França, Ghliiss, Gléo et al., 2020). Ainsi, notre analyse de la littérature fait ressortir quatre tendances qui orientent les recherches et travaux autour de la race et de l'ethnicité en travail social, à savoir l'interculturalisme, l'analyse des inégalités, les pratiques antiracistes, et l'intersectionnalité et l'anti-oppression.

La première tendance consiste à aborder les enjeux raciaux à travers le prisme de l'interculturalisme⁹ au Québec (multiculturalisme au Canada). L'interculturalisme a en effet suscité beaucoup d'intérêt dans le travail social francophone (Abdallah-Pretceille, 1997; Camilleri et Cohen-Emerique, 1989; Cohen-Emerique, 1993, 2015; Kanouté, 2007; Legault et Rachédi, 2008; Vatz-Laaroussi, 2013), mais depuis plusieurs années il est mis à mal par plusieurs critiques (Ederer et Foray, 2021; Jeffery, 2009; Rachédi, Le Moing et Brunte, 2020; Ricci, 2015). En effet, bien qu'il ait permis des avancées auprès des personnes migrantes, notamment l'influence de caractéristiques telles que la langue ou encore la religion dans les parcours de vie, l'interculturalisme a échoué dans la remise en question des systèmes d'oppression, notamment coloniaux, et des rapports de domination qui en découlent et qui se répercutent sur les personnes racisées (Ederer et Foray, 2021; Jeffery, 2009; Rachédi, Le Moing et Brunte, 2020; Ricci, 2015). En se limitant à l'exploration de l'« Autre », de sa culture, de son intégration, et en évacuant le principe même d'altérité, ses significations et ses conséquences en matière de pouvoir et de privilège, l'interculturalisme n'a pas su se montrer adéquat pour aborder la race et le racisme. En effet, en plus de ne pas avoir su réduire les différences de traitement, le présupposé d'intégration prôné par l'interculturalisme est lui-même problématique, puisqu'il suppose que seules les normes de la société d'accueil sont celles garantes du succès (Constance-Huggins, 2012).

La deuxième tendance cherche à ancrer les enjeux raciaux dans une analyse des inégalités – de revenus, de santé, d'emploi, de logement – ou encore de la surreprésentation des populations autochtones et racisées dans les dispositifs pénaux et/ou disciplinaires, comme le système de justice et la protection de l'enfance (Bernard, 2004; Lavergne, Dufour et Couture, 2014; Lavergne, Dufour, Sarniento et al., 2009; Pierre et Bosset, 2021; Saint-Jean et Dufour, 2020). Si les effets de la racialisation rapportés par ces recherches sont incontestables, ces dernières échouent néanmoins dans l'analyse plus profonde du problème, notamment son ancrage historique, social et politique.

9 L'interculturalisme comme politique de gestion de la diversité s'est développé au Québec depuis une trentaine d'années dans un contexte où la province a cherché à s'opposer au multiculturalisme du gouvernement canadien (ou, à tout le moins, à s'en éloigner) en tant que stratégie pour assurer l'intégration des personnes et des groupes issus de l'immigration. Dans ce sens, l'interculturalisme relève d'une série de propositions normatives qui posent non seulement la primauté de la langue française comme langue publique commune, mais qui prônent aussi l'allégeance symbolique aux valeurs de la majorité d'expression française, et ce, tout en préconisant l'échange et la réciprocité comme antidote aux approches assimilationnistes (Rocher et White, 2014).

En effet, peu abordent réellement le fond du problème, la racialisation¹⁰, et encore moins le système qui la maintient : la blancheur.

La troisième tendance propose, quant à elle, une analyse des processus de racialisation, des relations de pouvoir et des dynamiques d'exclusion en matière de pratiques sociales d'intervention (Ahmed, 2002; Dominelli, 2017; Este, Lorenzetti et Sato, 2018; Graham, 2000; Guélamine, 2006; Kolivoski, Weaver et Constance-Huggins, 2014; Sefa Dei, 1999; Yee et Dumbrill, 2003). Si cette tendance met en lumière la manière dont les pratiques racistes se sont – et sont encore – ancrées dans le travail social, encore trop peu abordent la question du racisme dans la formation en travail social (Constance-Huggins, 2012; Duhaney, 2010, Jeffery, 2005, 2007, 2009; Trolander, 1997), et encore moins portent directement sur les discours de la race en travail social (Bridges Patrick, 2020; Razack et Jeffery, 2002).

La quatrième tendance consiste à aborder la race et le racisme par le biais de l'intersectionnalité¹¹ (Harper, 2013a, 2013b) et/ou de l'anti-oppression¹² (Lee, Macdonald, Caron et al., 2017; Pullen Sansfaçon, 2013), deux notions largement mobilisées depuis la moitié des années 2000 dans les milieux universitaires francophones (Bilge, 2015; Lopez, 2017) comme « règle d'or, modèle à suivre ou encore bonne pratique » (Bilge, 2015 : 10). En effet, les théories intersectionnelles (Crenshaw, 2005; Hill Collins, 2017) et les théories anti-oppressives (Dominelli, 2002; Freire, 1972) ont permis de penser les oppressions de race et de genre, entre autres, comme articulées les unes aux autres, empêchant ainsi de concevoir les déterminations sociales de manières discrètes et mutuellement exclusives, et ont mis en exergue les rapports sociaux de pouvoir. Néanmoins, si elles sont, en partie, une réponse aux enjeux raciaux en/pour le travail social, leur utilisation est critiquée, car blanchie et dépolitisée (Bilge, 2012, 2015; Hill Collins, 2015; Mohanty, 2015) par les universités néolibérales, ce qui tendrait à les transformer en « nouveaux outils de gestion de la diversité » (Puar, 2015 : 5, dans Falquet et Kian, 2015), plutôt qu'en « outil de lutte » (Bilge, 2012 : 2) pour penser et désamorcer les rapports de domination.

127

Ces quatre tendances offrent un aperçu de la littérature sur/de la race en travail social, et illustrent les difficultés liées à l'usage de la notion même de race, malgré les évolutions relatives à ces usages dans le champ du travail social. Ces difficultés font partie intégrante de la problématique formulée initialement et illustrent aussi l'état des études sur/de la question raciale en travail social.

2. Discours actuels de la race en travail social : entre ré-articulations et non-sens

Selon Foucault (1970 : 58), « il faut considérer le discours comme une violence ». Cette violence discursive serait le propre des disciplines scientifiques, elle serait une manière politique de maintenir (ou de modifier) les discours par le contrôle de leur production. Autrement dit, le langage et les pratiques discursives ne seraient pas le simple reflet d'une idéologie ou la manifestation du pouvoir, mais des « agents actifs » dans le processus hégémonique de construction et de maintien de l'idéologie (Park, 2005). Si nous ramenons ces principes au travail social, ce dernier point est fondamental pour l'analyse des rapports entre des groupes dont les relations s'inscrivent dans des

10 La racialisation, aussi appelée racisation dans l'espace francophone, est un processus de signification, de production des catégories qui altèrent et minorisent – processus inscrit dans les rapports de pouvoir de manière historique, politique, culturelle et sociale. La racialisation est aussi un concept et un outil d'analyse pour une variété d'enjeux et de processus politiques, économiques, culturels ou identitaires (Bilge et Forcier, 2016).

11 Terme juridique construit par Kimberlé Crenshaw en 1989 et 1991 aux États-Unis afin de porter en justice des actes de discrimination à la fois sexistes et racistes. Ce concept permet d'appréhender comment certaines personnes subissent simultanément plusieurs formes de domination et de discrimination dans une société et un temps donnés (Collectif afroféministe MWASI, 2021).

12 Méthodologie et philosophie visant à libérer les personnes, groupes ou communautés des causes et des effets de l'oppression, qu'ils soient individuels, culturels ou sociaux (Pullen Sansfaçon, 2013).

dynamiques sociales marquées par des oppressions systémiques telles que le racisme. Ainsi, s'il est important de comprendre comment la race (et donc aussi le racisme, la racisation/racialisation, etc.) est abordée dans le travail social, il est fondamental de sonder les impacts des « ré-articulations » et des « déplacements » (Foucault, 1970) sur/de la race pour le travail social.

La race et le racisme sont généralement évoqués en travail social pour parler de quelque chose que l'on combat, mais rarement comme une réalité sociale qui affecte les interactions et la manière de mener les luttes (Pierre, 2021). En effet, il est rare que la race soit employée comme catégorie politique, d'identification ou de subjectivation, ce qui a pour conséquence un flou sémantique qui persiste dans l'utilisation des termes servant à décrire les groupes racisés et leurs réalités. Ainsi, il n'est pas rare d'entendre les termes im/migrant-e-s, diversité, communautés ethno/culturelle, ou encore minorités visibles, lorsque l'on fait référence à ces groupes. Dans le même ordre d'idées, la notion de discrimination – dans son sens large – sera préférée à celle de racisme pour qualifier les comportements à l'égard des personnes racisées. Ces périphrases montrent d'une part à quel point les groupes racisés sont perçus comme de perpétuels étrangers (Pires, 2019) dans la société, alors qu'ils sont présents, pour certains, depuis plusieurs générations¹³, et, d'autre part, elles créent un amalgame où les termes sont utilisés comme des synonymes de la race et du racisme, ce qui a pour effet de diluer les enjeux et de faire écran à la réalité qu'ils prétendent désigner (Ricci, 2015). Ainsi, non seulement ces pirouettes sémantiques mettent en veilleuse des termes aux contenus politiques au profit de termes plus policés et, disons-le franchement, plus acceptables pour ne pas offusquer les membres de la majorité blanche, mais elles contribuent également à réduire au silence les vrais enjeux liés au racisme, dont le colonialisme, sans l'avoir fait disparaître pour autant. Dans une perspective foucauldienne sur l'ordonnement du discours, autrement dit sur ce qui est pensable et dicible dans les sociétés contemporaines, le discours actuel sur/de la race en travail social ne serait autre que le reflet d'une pensée dominante, une continuité coloniale.

128

Cet exercice d'analyse critique du discours permet d'une part de mettre en lumière les « systèmes d'enveloppement du discours » (Foucault, 1970 : 78), soit de repérer et de cerner les principes d'exclusion et de rareté du discours. D'autre part, notre analyse met en exergue le « principe de renversement », entendu comme le fait de repérer les formes d'exclusion, de limitation et d'appropriation dans les discours pour pouvoir les modifier et les déplacer (Foucault, 1970 : 67). Ainsi, l'absence de discours critique de la race en travail social, comme nous l'avons démontré, pose au moins deux questions importantes : (1) Peut-on (comment) penser le racisme sans la race?; (2) Les discours actuels de la race en travail social ne seraient-ils pas une reproduction des discours hégémoniques dominants?

Notre regard se porte ici sur le discours de la race – ou plutôt son absence – et ses conséquences pour le travail social. Comme nous venons de le voir, la race est peu évoquée en travail social. Pourtant, la race et le langage sont inscrits dans la pensée coloniale et sont d'ailleurs des outils classiques de l'oppression (Calvet, 1979). Le langage n'est en effet pas neutre, et il évolue au sein d'un contexte dans lequel les rapports de pouvoir et d'oppression en relation avec d'autres personnes sont tacites (Borghi, 2020). Ces manières détournées d'aborder la race et le racisme s'ancreraient, dans la pensée de Foucault, dans un « système d'interdit du langage » qu'il qualifie comme un système de contrôle et d'exclusion se traduisant par l'effacement, le déplacement ou la ré-articulation des mots, des notions, du langage (1970 : 68). Ce serait, selon l'auteur, un des « grands systèmes d'exclusion qui frappent le discours » (Foucault, 1970 : 20).

13 En référence notamment à l'ouvrage *Les Noirs au Québec* (2004) de Daniel Gay.

3. Théorie critique de la race et travail social : une vision compatible

Pour le travail social, la théorie critique de la race s'avère être un outil d'analyse critique des plus pertinents, elle serait même un *natural fit* (Constance-Huggins, 2012 : 9) qui pourrait permettre de combler le vide et les omissions laissés par les analyses sur les disparités raciales actuelles. Ici, et de manière non exhaustive, il nous paraît important de faire la lumière sur quelques liens qui unissent la théorie critique de la race et le travail social.

Avant tout, il faut souligner que la théorie critique de la race n'ignore pas les autres formes d'oppression, mais qu'elle se concentre plutôt sur le masquage de la race dans les analyses critiques en vigueur. Comme l'exprime Monique Constance-Huggins (2012) : « étant donné l'importance de la race, elle ne peut être traitée comme une catégorie complémentaire dans la pédagogie du travail social » (9 : traduction libre). La race joue donc un rôle important, qu'on le veuille ou non, qu'on se l'avoue ou non. Certes, cette lecture peut toujours faire l'objet de discussions et de débats, mais ils risquent de s'avérer stériles tant l'évidence transparait désormais dans les chiffres, les témoignages et les rapports¹⁴.

Pour la théorie critique de la race, comme pour le travail social, l'analyse du contexte est primordiale pour comprendre la manière dont celui-ci agit sur les individus, les groupes et les communautés. À cet effet, l'Ordre nous rappelle que les travailleurs et travailleuses sociales « abordent également la réalité des personnes selon une vision globale qui tient compte de la personne et de son milieu » (Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, 2021). Ainsi, le travail social a tout intérêt à développer une manière d'analyser et d'aborder de manière critique le problème social que représente le racisme comme système d'oppression, qui maintient encore aujourd'hui des inégalités entre les individus, et à élaborer des stratégies d'action et de changement, tant sur le plan individuel que structurel (Constance-Huggins, 2012; Kolivoski, Weaver et Constance-Huggins, 2014; Wilkinson, 2003).

129

De plus, la théorie critique de la race apporte un langage – ce qui manque cruellement dans les discours actuels – pour parler de la race de manière critique, et sortir des visions étriquées basées sur la culture. S'il est important de développer ce qui est communément appelé des *cultural competences*¹⁵ en travail social, nous l'aurons compris, pour pouvoir attaquer le problème à la source, il est indispensable de sortir du fait culturel, et aussi de la *color-blind mentality*¹⁶, qui éclipsent le racisme systémique et institutionnel et le colonialisme, et qui reproduisent des formes de hiérarchisation raciale, en ce sens où ils évoquent les différences, mais élaborent peu sur la justice sociale réparatrice autrement que par des discours sur la tolérance (Ahmed, 2006).

En effet, pour Marcoccio (1995), le langage « est mieux compris comme une action sociale – c'est-à-dire qu'il reflète et constitue simultanément les relations sociales, ce qui permet d'examiner à la fois le contenu idéologique du langage et ses répercussions matérielle » (: 149, dans Razack et Jeffery, 2002 : 260, traduction libre). À ce sujet, Razack et Jeffery (2002) expriment les portées possibles pour le travail social :

14 Voir entre autres le Rapport de l'Office de consultation publique de Montréal : Racisme et discrimination systémiques dans les compétences de la Ville de Montréal, au <https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P99/rapport-reds.pdf>

15 Que l'on peut définir ainsi : « processus par lequel les individus et les institutions répondent de manière respectueuse et efficace aux personnes de toutes les cultures, langues, classes, races, origines ethniques, religions, traditions spirituelles, statut d'immigration et autres facteurs, d'une manière qui reconnaît, affirme et valorise la valeur des individus, des familles et des communautés et protège et préserve la dignité de chacun » (2016, 7 : traduction libre), dans Newfoundland & Labrador Association of Social Work, « Standards for Cultural competence in Social Work Practice ».

16 En référence au fait d'ignorer ou de minimiser les réalités de la race et du racisme et la manière dont cet aveuglement à l'égard de la race peut perpétuer l'inégalité et la violence.

« En explorant certaines de ces questions [le racisme] à l'aide de la théorie critique de la race, nous soutenons que nous devons rendre explicite dans le discours du travail social une analyse de la race, de l'antiracisme et des processus de racialisation. Le langage et les pratiques relatives à la race et au racisme sont souvent effacés lorsque le discours se concentre sur les idéaux plus répandus de la sensibilité culturelle, de la conscience interculturelle, du travail social multiculturel, de la pratique anti-oppression ou anti-discriminatoire et de la diversité. » (258 : traduction libre)

Le discours critique de la race en travail social n'est donc pas qu'une « question de point de vue, il est plutôt un outil d'action » (Borghi, 2020 : 52) qui restitue un pouvoir d'être et d'agir. Dès lors, il importe donc de s'interroger sur ce que l'absence d'un discours critique de la race fait au travail social, ou, dit autrement, ce qu'il permet et ne permet pas de faire, de dire, d'agir, et quelles sont les implications de ne pas aborder les systèmes de croyances et de concept d'identités liés au racisme et à l'oppression dans le programme de travail social. Pour apporter une aide efficace à celles et ceux qui en ont besoin, la profession du travail social doit explorer l'histoire et le contexte des valeurs et croyances hégémoniques incontestées. C'est pourquoi il est important de nommer : pour faire exister. Le discours critique de la race est d'autant plus important dans un contexte pédagogique où les futur-e-s professionnel-le-s doivent être formé-e-s à comprendre et à déconstruire les représentations dominantes et les significations.

L'incorporation du discours critique de la race n'est bien évidemment pas sans défis, car la race est un sujet sensible qui peut faire face à des résistances aussi bien de la part des étudiant-e-s que des enseignant-e-s ou des institutions. Néanmoins, ces inconforts ne devraient pas empêcher de nommer les choses, car encore aujourd'hui, des individus meurent parce qu'on ne dit pas la race, parce qu'on tait sa réalité. Ainsi, comme l'a développé Ebony Nicole Perez (2019) dans sa thèse intitulée *Using Critical Race Theory to Examine Race and Racism in Social Work Education*, les inconforts ne doivent pas primer sur le changement social. Au contraire, ils peuvent faire l'objet d'apprentissages à l'image de la *pedagogy of discomfort* (Nadan et Stark, 2016, dans Perez, 2019), qui encourage les étudiant-e-s et les corps enseignants à abandonner leur zone de confort et à enquêter de manière critique sur Soi pour dépasser les principes d'inclusion et développer une véritable transformation des systèmes pour la justice raciale, car la lutte au racisme n'est pas une question de tolérance, mais de droits et de justice.

130

4. Quelle place pour le discours critique de la race dans le travail social décolonial?

La question de la race, ou plutôt de l'imbrication des constructions raciales et coloniales, occupe une part importante dans la littérature sur le décolonialisme. Elle est d'ailleurs centrale chez les critiques du colonialisme, tels que Frantz Fanon (2015, 2017), Albert Memmi (2012), Aimé Césaire (2004) ou encore Aníbal Quijano (2007) et Gurminder Bhambra (2014), pour qui racisme et colonialisme vont de pair. En effet, « le racisme est l'axe de la colonialité du pouvoir¹⁷ » (Bourguignon Rougier, 2014 : 2). Race et colonialisme sont donc intrinsèquement liés. Ainsi, toute entreprise décoloniale, quelle qu'elle soit, se doit d'intégrer la question de la race.

17 « Le terme désigne, au-delà des superstructures politiques [...] un certain type de rapport social basé sur des prémisses qui survivront aux guerres d'indépendance du XIX siècle : la division du monde et du travail à partir d'une hiérarchie raciale et la diffusion d'une relation au savoir et à la connaissance fondée sur les principes d'une rationalité européenne qui condamnerait et détruirait les autres formes de connaissances et de savoirs » (Bourguignon Rougier, 2014).

Ici, les théories autour du discours développées par Foucault apportent un éclairage important. Elles permettent en effet de mettre en lumière les notions de pouvoir inhérentes au discours, au langage, mais démontrent également la manière dont ceux-ci sont l'incarnation même de « systèmes d'exclusion [qui] s'appuie[nt] sur un support institutionnel » (Foucault, 1970 : 18).

En effet, plusieurs critiques émanent du fait que les discours en vigueur, notamment antiracistes, masqueraient, dans les faits, des rapports de pouvoir à l'origine même des discriminations, et ne seraient autre chose qu'un étendard visant à soulager la bonne conscience, voire, pire encore, une mascarade de la violence symbolique qui subsiste et perdure par de nouvelles formes d'invisibilisation (Ahmed, 2006, 2012; Maynard, 2018). En somme, il s'agirait d'une déclaration de principes où les institutions s'exonèreraient de toute action concrète en matière de lutte au racisme et à la discrimination. Dans cette perspective, il n'existe aucune remise en question des rapports de pouvoir; au contraire, cela a tendance à réifier la marginalisation et à l'enterrer sous une couche de bienveillance, constituant, par le fait même, un frein à la capacité de transformation des institutions. Ainsi, pour être plus qu'une arme de référence à brandir pour clamer une posture non raciste – plutôt qu'antiraciste –, les discours de la race en travail social nécessitent de surpasser l'énoncé déclaratif.

L'adoption d'un discours critique de la race en travail social permettrait notamment de comprendre la manière dont la race et le racisme fonctionnent et leurs implications dans la société, de même que de tacler l'ensemble des stratégies qui ont pour effet d'évacuer la responsabilité du système, réduisant d'une part le problème à un niveau individuel et, d'autre part, faisant reposer les solutions à des niveaux de même acabit. En effet, ces stratégies renforcent la responsabilisation individuelle en dédouanant un système qui fonctionne pour certaines personnes, mais pas pour d'autres. Dans le même ordre d'idées, la décolonialité visée par le travail social doit également se faire au moyen d'un ensemble de pratiques discursives qui, à l'instar de cette analyse, identifient le colonialisme comme une continuité historique à laquelle il faut mettre un terme. Nous l'avons démontré, le discours est le *locus* et l'*ethos* des rapports de pouvoir. En ce sens, il incarne à la fois le symptôme et les luttes sociales et politiques.

Ainsi, pour une discipline scientifique qui tend vers la décolonialité, le travail social ne peut faire l'économie de parler de race et de racisme et de remettre en question les discours – et les terminologies – en vigueur au vu des positions et des hiérarchies sociales dans lesquelles ils enferment les individus, car, qu'on se le dise, tant que la race ne fera pas l'objet d'études critiques dans le travail social, l'objectif de décolonisation restera vain. Aussi, étudier les discours et y appliquer un regard critique peut permettre d'expliquer comment le regard colonial s'est construit en une idée d'altérité, mais également de déconstruire et de rendre visibles les narrations en favorisant le développement d'une conscience critique. Les connaître, les déconstruire, les repenser peut alors devenir une piste pour le travail social en général, et plus particulièrement encore pour le travail social décolonial. En ce sens, les apports de la théorie critique de la race peuvent aider à remettre en question les discours actuels sur/de la race en travail social, afin de penser un travail social plus critique et à visée décoloniale.

CONCLUSION

Cet article a voulu mettre en lumière la manière dont le travail social abordait la race, et plus spécifiquement le manque de perspectives critiques à son sujet et les répercussions de cette réalité non seulement pour la discipline, mais aussi (et surtout) pour les personnes concernées. Nous avons également voulu démontrer la pertinence d'un discours critique de la race, notamment

dans la visée décoloniale vers laquelle tend le travail social. En effet, nous pensons qu'un discours critique de la race, ancré dans la théorie critique de la race, offre une possibilité d'atteindre cet objectif.

Si, dans sa définition/compréhension classique, la notion décoloniale cherche à montrer les marques de la colonialité chez les populations *indigènes* en Amérique Latine (Mvengou Cruz Merino, 2014) et les populations autochtones en Amérique du Nord, la théorie critique de la race révèle certes le racisme systémique, mais elle vient aussi critiquer les colonialités dans lesquelles sont plongées les autres populations racisées, notamment les populations noires/afro-descendantes, encore aujourd'hui marginalisées sur les plans politique, symbolique, culturel, social et épistémologique.

C'est dans cette perspective que nous ancrons le discours de la race dans la décolonialité. Ce faisant, nous ne pouvons pas conclure cet article sans parler de blancheur et de suprématie blanche. En effet, au sein d'institutions du savoir à prédominance blanche et dans un contexte occidental, les discours hégémoniques continuent de subjuguier, de nier et de rendre invisibles les histoires, les discours, les personnes, les peuples et les groupes racisés et autochtones. Cette prédominance s'exprime également à travers la tradition épistémologique occidentale qui continue de fonctionner comme la norme pour la production de connaissances, de savoirs, au sein des établissements : nous l'avons mis en évidence dans cet article.

À cet effet, l'analyse de Foucault (1970), lorsqu'il parle de la raréfaction du discours, nous semble pertinente pour illustrer ces démarches d'effacement : « le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi, on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer » (: 6). Cet effacement est d'autant plus perceptible depuis l'émergence d'un engouement, dans le milieu de la recherche, envers les discussions « sur, pour, peut-être un petit peu avec » les personnes racisé-e-s et autochtones dans les travaux en travail social (Mensah, 2015 : 270). La question de la représentativité et de la légitimité des voix se pose, car celles-ci sont bien souvent taxées de communautarisme, lorsqu'elles ne sont pas décriées et accusées de mettre à mal la cohésion nationale/sociale. Comme le relève Maboula Soumahoro (2020), ces disqualifications systématiques relèvent justement du racisme, car elles reflètent précisément les relations de pouvoir et les privilèges qui se jouent autour du processus de racialisation. Le racisme n'est en effet pas seulement une idéologie, il est aussi une question de dénigrement (Ndiaye, 2008, 37), et tout argument pour taire la question de la race ne saurait pour autant gommer sa réalité sociale, qui persiste dans les discours, les silences coupables et les omissions des récits nationaux prônés et enseignés.

Également, s'il est important de porter un regard critique, il ne faudrait pas tomber dans le voyeurisme racial. Trop souvent, en effet, l'expérience et les connaissances des groupes marginalisés sont exploitées par les groupes dominants sous prétexte d'apprentissage. Cette forme d'exploitation, qualifiée de voyeurisme racial, est une autre forme d'objectivation qui considère les personnes racisées comme des manuels éducatifs pour les personnes non racisées qui souhaitent devenir « woke », autrement dit, alertes et conscientisées face aux injustices sociales, telles que le racisme et toute autre forme de discrimination.

Il ne faudrait donc pas tomber dans le piège de croire qu'à titre de travailleurs et travailleuses sociales, nous sommes, de fait, non racistes, notamment parce que nous avons un code d'éthique et que nos établissements d'enseignement se disent attachés à ces valeurs. Le travail social n'est en effet pas épargné. Il suffit de se tourner vers les racines de la profession pour voir comment l'eurocentrisme, le colonialisme et la domination évoluent et se manifestent au fil du temps et se sont ancrés dans les établissements d'enseignement (Ladhani et Sitter, 2020). Le racisme doit donc être compris dans ce

contexte et ne peut faire l'économie d'une analyse sur ces questions, notamment celle des privilèges blancs. Tant que ce travail ne sera pas réalisé, nous resterons dans l'ordre de la prophétie, de la « pensée magique » (Perras, Boucher, 1993 : 1)

ABSTRACT:

This article analyzes the place of race in the social work discourse. A review of the literature shows that racial issues are addressed through four trends: interculturalism, inequality analysis, anti-racist intervention practices, and intersectionality and anti-oppression. Nevertheless, these trends have failed to make race an object of critical analysis in social work. Making use of Foucault's discursive theories, this paper argues that Critical Race Theory can provide several avenues of reflection for engaging in anti-racist and decolonial social work.

KEYWORDS:

Racism, critical race theory, social work, decolonization, discourse

RÉFÉRENCES

- Abdallah-Preteuille, M. (1997). « Pour une éducation à l'altérité », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 1, 123-132.
- Ahmed, S. (2002). « Anti-racist social work: a black perspective » : 131-145, dans C. Hanvey et T. Philpot (sous la dir.), *Practicing Social Work*, Londres : Routledge.
- Ahmed, S. (2006). « The Non-performativity of Antiracism », *Meridians*, vol. 7, n° 1, 104-126.
- Ahmed, S. (2012). *On being included. Racism and Diversity in Institutional Life*, Durham : Duke University Press.
- Bernard, L. (2004). « Discrimination systémique des jeunes Haïtiens au sein du système québécois de protection de la jeunesse », 4^e colloque de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes. *Les victimes d'actes criminels : agir dans le respect de la personne. Actes du colloque, 27-28 octobre 2004*, Montréal, 1-7.
- Bilge, S. (2012). « Repolitiser l'intersectionnalité! », *IRESMO – Recherche et éducation sur les mouvements sociaux*. En ligne : <https://iresmo.jimdofree.com/2012/11/01/repolitiser-l-intersectionnalite%C3%A9-1/>
- Bilge, S. (2015). « Le blanchiment de l'intersectionnalité », *Recherches féministes*, vol. 28, n° 2, 9-32.
- Bilge, S. (2020). « We've joined the table but we're still on the menu. Clickbaiting diversity in today's university » : 317-331, dans J. Solomos (sous la dir.), *Routledge International Handbook of Contemporary Racisms*, Oxon : Routledge.
- Bhambra, G. K. (2014). « Postcolonial and decolonial dialogues », *Postcolonial Studies*, vol. 17, n° 2, 115-121.
- Borghi, R. (2020). *Décolonialité & Privilège. Devenir complice*, Villejuif : Éditions Daronnes.
- Bridges Patrick, C. (2020). « Navigating the Silences: Social Worker Discourses Around Race ». En ligne: <https://aura.antioch.edu/etds/560>
- Bourguignon Rougier, C. (2014). « Colonialité de l'être », dans C. Bourguignon Rougier (sous la dir.), *Un dictionnaire décolonial. Perspectives depuis Abya Yala Afro Latino America*, chap. 20, Québec : Éditions Science et bien commun.
- Bourguignon Rougier, C. (2014). « Colonialité du pouvoir », dans C. Bourguignon Rougier (sous la dir.), *Un dictionnaire décolonial. Perspectives depuis Abya Yala Afro Latino America*, chap. 23, Québec : Éditions Science et bien commun.
- Camilleri, C. et M. Cohen-Emerique (1989). *Chocs de cultures et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris : L'Harmattan.
- Calvet, L.-J. (1979). *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie (2^e éd.)*, Paris : Payot.
- Césaire, A. (2004). *Discours sur le colonialisme*, Paris : Présence Africaine.
- Cohen-Émerique, M. (1993). « L'approche interculturelle dans le processus d'aide », *Santé mentale au Québec*, vol. 18, n° 1, 71-91.

- Cohen-Emerique, M. (2015). *Pour une approche interculturelle en travail social : théories et pratiques (2^e éd.)*, Rennes : Presses de l'EHESP.
- Constance-Huggins, M. (2012). « Critical Race Theory in Social Work Education: A Framework for Addressing Racial Disparities », *Critical Social Work*, vol. 13, n° 2, 2-16.
- Crenshaw, K. (2005). « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, vol. 2, n° 39, 51-82.
- Delgado, R. et J. Stefancic (2017). *Critical Race Theory – An Introduction (3^e éd.)*, New-York : New York University Press.
- Dominelli, L. (2002). *Anti-Oppressive Social Work Theory and Practice*, Londres : Palgrave Macmillan.
- Dominelli, L. (2017). *Anti-racist social work*, Londres : Macmillan International Higher Education.
- Duhaney, P. (2010). « Why is our education system still guilty of whiteness? », *Canadian Social Work Review/Revue canadienne de service social*, vol. 27, n° 1, 95-111.
- Ederer, M. et C. K. Foray (2021). « Peut-on encore parler d'approche interculturelle en travail social au Québec? Pour une perspective critique des rapports de pouvoir en intervention », dans C. Boulebsol, K. Grenier et M. Boivin (sous la dir.), *L'engagement scientifique et social en sciences humaines appliquées : quelles postures? quels moyens? quelles visées?*, *Les chantiers en sciences humaines*, vol. 6, 10-30.
- Este, D., Lorenzetti, L. et C. Sato (2018). *Racism and anti-racism in Canada*, Winnipeg : Fernwood Publishing.
- Fanon, F. (2015). *Peau noire, masques blancs*, Paris : Éditions du Seuil.
- Fanon, F. (2017). *Les damnés de la terre*, Paris : La Découverte.
- Foucault, M. (1970). *L'ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris : Gallimard.
- França, G., Ghliiss, Y., Gléo, G. N. et M.-A. Paveau (à paraître). « Race et discours. Langues, intersectionnalité, décolonialités », *Itinéraires*, n° 2.
- Freire, P. (1972). *Pedagogy of the Oppressed*, Harmondsworth : Penguin.
- Graham, M. (2000). « Honouring social work principles-exploring the connections between anti-racist social work and African-centred worldviews », *Social Work Education*, vol. 19, n° 5, 423-436.
- Guélamine, F. (2006). *Le travail social face au racisme : contribution à la lutte contre les discriminations (Politiques et interventions sociales)*, Rennes : Presses de l'EHESP.
- Harper, E. (2013 a). « Ancrages théoriques entre l'intersectionnalité et les pratiques narratives en travail social » : 47-68, dans E. Harper et H. Dorvil (sous la dir.), *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Harper, E. (2013 b). « Les expériences des femmes immigrantes vivant de la violence dans un contexte conjugal : ancrages théoriques entre l'intersectionnalité et les approches narratives dans la production de récits alternatifs » : 77-96, dans M. Rinfret-Raynor, M. Cousineau, E. Lesieux, S. Gauthier et E. Harper (sous la dir.), *Violences envers les femmes : réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Hill Collins, P. (2015). « Introduction », dans J. Falquet et A. Khian, *Intersectionnalité et colonialité, Les cahiers du CEDREF*, n° 20, 1-7. En ligne : <https://doi.org/10.4000/cedref.731>
- Hill Collins, P. (2017), *La pensée féministe noire. Savoir, consciences et politique de l'empowerment*, Montréal : Les Éditions du remue-ménage.
- Jeffery, D. (2005). « What good is anti-racist social work if you can't master it?: exploring a paradox in anti-racist social work education », *Race Ethnicity and Education*, vol. 8, n° 4, 409-425.
- Jeffery, D. (2007). « Managing Race in Social Work Education Policy », *Journal of Education Policy*, vol. 22, n° 4, 429-454.
- Jeffery, D. (2009). « Reflections on Racial and Cultural Difference in Social Work Encounters », dans S. Strega et J. Carriere (sous la dir.), *Walking This Path Together: Anti-Racist and Anti-Oppressive Child Welfare Practice*, Halifax : Fernwood Press.
- Jeffery, D. et J. Nelson (2009). « The More Things Change: The Endurance of "Culturalism" », dans C. Schick, J. McNinch et L. Comeau (sous la dir.), *"I Thought Pocahontas Was a Movie": Perspectives on Race/Culture Binaries in Education and Service Professions*, Université de Regina : Canadian Plains Research Centre.
- Johnstone, M. (2018). « Settler Feminism, Race Making, and Early Social Work in Canada », *Affilia*, vol. 33, n° 3, 331-345. En ligne : <https://doi.org/10.1177/0886109918762518>

- Kanouté, F. (2007). « Intégration sociale et scolaire des familles immigrantes au Québec », *Information sociales*, vol. 7, n° 143, 64-74.
- Kolivoski, K. M., Weaver, A. et M. Constance-Huggins (2014). « Critical Race Theory: Opportunities for Application in Social Work Practice and Policy », *Families in Society*, vol. 95, n° 4, 269-276. En ligne : <https://doi.org/10.1606/1044-3894.2014.95.36>
- Ladhani S. et K. C. Sitter (2020). « The Revival of Anti-Racism: Considerations for Social Work Education », *Critical Social Work*, vol. 21, n° 1, 54-65. En ligne : <https://doi.org/10.22329/csw.v21i1.6227>
- Lavergne, C., Dufour, S. et D. Couture (2014). « Point de vue des intervenants sur la disproportion des enfants issus de groupes racialisés dans le système de protection de la jeunesse : causes et pistes de solution », *Alterstice*, vol. 4, n° 1, 17-30.
- Lavergne, C., Dufour, S., Sarniento, J. et M.-E. Descôteaux (2009). « La réponse du système de protection de la jeunesse montréalais aux enfants issus des minorités visibles », *Intervention*, n° 131, 233-241.
- Lee, E. O. J et I. Ferrer (2014). « Examining Social Work as a Canadian Settler Colonial Project: Colonial Continuities of Circles of Reform, Civilization, and In/visibility », *CAOS: The Journal of Critical Anti-Oppressive Social Inquiry*, vol. 1, n° 1, 1-20.
- Lee, E. O. J., Macdonald, S.-A., Caron, R. et A. Fontaine (2017) « Promouvoir une perspective anti-oppressive dans la formation en travail social », *Intervention*, n° 145, 7-19. En ligne : <https://revueintervention.org/numeros-en-ligne//145/promouvoir-une-perspective-anti-oppressive-dans-la-formation-en-travail-social/>
- Legault, G. et L. Rachédi (2008). « Le modèle interculturel systémique » : 122-142, dans G. Legault et L. Rachédi (sous la dir.), *L'intervention interculturelle*, Montréal : Gaëtan Morin éditeur/Chenelière éducation.
- Lopez, M. (2017). « Enjeux et défis de l'appropriation de l'intersectionnalité au sein du mouvement des femmes du Québec », *Revue Droits et libertés*, vol. 35, n° 2, 38-40.
- Marhraoui, A. (2005). « La lutte contre le racisme en l'absence de politique antiraciste : le cas du Québec (1990-2004) », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, n° 2, 31-53. En ligne : <https://doi.org/10.7202/011225ar>
- Maynard, R. (2018). *NoirEs sous surveillance : esclavage, répression et violence d'État au Canada*, Montréal : Mémoire d'encrier.
- Memmi, A. (2012). *Portrait du colonisé, précédé de Portrait du colonisateur*, Paris : Gallimard.
- Mensah, M. N. (2015). « Intégrer la diversité dans l'enseignement, la recherche et la pratique : défis et expériences » : 249-271, dans N. Hamrouni et C. Maillé, *Le sujet du féministe est-il blanc? Femmes racisées et recherche féministe*, Montréal : Éditions du remue-ménage.
- Mohanty, C. T. (2015). « Introduction », dans J. Falquet et A. Khian, *Intersectionnalité et colonialité, Les cahiers du CEDREF*, n° 20, 1-7. En ligne : <https://doi.org/10.4000/cedref.731>
- Murray-Litchman, A. et S. Elkassem (2021). « Academic Voyeurism: The White Gaze in Social Work », *Canadian Social Work Review/Revue canadienne de service social*, vol. 38, n° 2, 179-205. En ligne : <https://doi.org/10.7202/1086125ar>
- Mvengou Cruz Merino, P. (2014). « Afro-décolonialité », dans C. Bourguignon Rougier (sous la dir.), *Un dictionnaire décolonial. Perspectives depuis Abya Yala Afro Latino America*, chap. 3. Québec : Éditions Science et bien commun.
- Ndiaye, P. (2008). *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris : Éditions Calmann-Levy.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2021). Colonialisme, racisation et migration. En ligne : <https://www1.otstcfq.org/l-ordre/evenements-et-campagnes/le-travail-social-dans-tous-ses-etats/pratiques-anti-oppressives-aupres-des-jeunes-trans/colonialisme-racisation-et-migration/>
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2021). Découvrir nos professions. En ligne : <https://www1.otstcfq.org/public/nos-professions/decouvrir-nos-professions/>
- Park, Y. (2005) « Culture as Deficit: A Critical Discourse Analysis of the Concept of Culture in Contemporary Social Work Discourse », *The Journal of Sociology & Social Welfare*, vol. 32, n° 3, 11-33.
- Perras, S. et N. Boucher (1993). « L'intervention sociale contre le racisme : sortir du multiculturalisme et de la pensée magique », *Service social*, vol. 42, n° 1, 101-119. En ligne : <https://doi.org/10.7202/706602ar>
- Perez, E. N. (2019). *Using Critical Race Theory to Examine Race and Racism in Social Work Education* (Graduate Theses and Dissertations). En ligne : <https://scholarcommons.usf.edu/etd/8678>

- Pierre, A. (2021). *Empreintes de résistance. Filiations et récits de femmes autochtones, noires et racisées*, Montréal : Éditions du remue-ménage.
- Pierre, M. et P. Bosset (2021). « Racisme et discrimination systémiques dans le Québec contemporain : présentation du dossier », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 31, n° 2, 23-37. En ligne : <https://doi.org/10.7202/1076643ar>
- Pires, R. (2019). *Ne sommes-nous pas québécoises?*, Montréal : Éditions du remue-ménage.
- Pullen-Sansfaçon, A. (2013). « La pratique anti-oppressive » : 353-373, dans E. Harper et H. Dorvil (sous la dir.), *Le travail social. Théories, méthodologies et pratiques*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Quijano, A. (2007). « Race et colonialité du pouvoir », *Mouvements*, n° 51, 111-118.
- Rachédi, L., Le Moing, A. et Y. Brunet (2020) « Des récits en contexte migratoire à la nécessité de revisiter la perspective interculturelle : état des lieux critique des politiques, des formations et de la recherche », *Cahiers du MIMMOC*, n° 22. En ligne : <https://doi.org/10.4000/mimmoc.4183>
- Ranta-Tyrkkö, S. (2011). « High time for postcolonial analysis in social work », *Nordic Social Work Research*, vol. 1, n° 1, 25-41. En ligne : <https://doi.org/10.1080/2156857X.2011.562032>
- Rocher, F. et B. White, (2014). « L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien », *Étude IRPP*, n° 49, 1-42.
- Razack, N. et D. Jeffery (2002). « Critical Race Discourse and Tenets for Social Work », *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social*, vol. 19, n° 2, 257-271.
- Ricci, S. (2015). « Quand le sourire de la diversité cache les rapports de domination » : 175-193, dans N. Hamrouni et C. Maillé, *Le sujet du féministe est-il blanc? Femmes racisées et recherche féministe*, Montréal : Éditions du remue-ménage.
- Sefa Dei, G. J. (1999). « The Denial of Difference: refraining anti-racist praxis », *Race Ethnicity and Education*, vol. 2, n° 1, 17-38. En ligne : <https://doi.org/10.1080/1361332990020103>
- Soumahoro, M. (2020). *Le triangle et l'hexagone. Réflexions sur une identité noire*, Paris : La Découverte.
- Trolander, J. A. (1997). « Fighting Racism and Sexism: The Council on Social Work Education », *Social Service Review*, vol. 71, n° 1, 110-134.
- Vatz-Laaroussi, M. (2013). « L'approche interculturelle » : 291-311, dans E. Harper et H. Dorvil (sous la dir.), *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Wilkinson, L. (2003). « Six nouvelles tendances de la recherche sur le racisme et l'inégalité au Canada », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 39, 109-140.
- Yee, J. et G. Dumbrill (2003). « Whiteout: Looking for race in Canadian social work practice » : 98-121, dans A. Al-Krenawi et J. Graham (sous la dir.), *Multicultural social work in Canada: Working with diverse ethno-cultural communities*, Don Mills : Oxford University Press.